

Les verres médiévaux de l'abbaye Saint-André-le-Haut de Vienne (Isère)

Marylen KAPPES¹, Monique ZANNETTACCI²

mots-clés : verre médiéval, abbaye, Vienne, Isère, pratiques funéraires, conservation-restauration.

L'ancienne abbaye Saint-André-le-Haut de Vienne a été l'objet de fouilles préventives en 1998 (Benoît Helly), d'études d'élévation en 1999 (Monique Zannettacci), puis de fouilles programmées de 2003 à 2005 (Isabelle Parron), et de 2008 à 2017 (Anne Baud)³ (fig. 1).

L'abbaye féminine Saint-André-le-Haut est fondée, peut-être au VI^e siècle selon une charte perdue, au lieu-dit de Mars (emplacement d'un temple de Mars à côté du théâtre antique). Un petit bâtiment des VI^e-VII^e siècles est conservé en partie sous l'église actuelle (mausolée, ou chapelle funéraire accolée à un bâtiment à abside de l'Antiquité tardive). Au XI^e siècle, l'abbaye est refondée par des sœurs de Saint-Césaire d'Arles. L'église est transformée et agrandie aux époques romanes et gothiques. Au XVII^e siècle, après les démolitions des guerres de Religion, le cloître est entièrement reconstruit ; il reste cependant des vestiges de la salle capitulaire et des galeries médiévales, dans lesquelles le cimetière monacal a été fouillé. Ce sont ces tombes qui ont livré plusieurs vases en verre et en céramique, associés en dépôt funéraire

pour l'eau bénite et l'encens, les céramiques étant emplies de charbon de bois.

Le nombre de récipients en verre identifiés à ce jour s'élève à une petite douzaine : un gobelet, trois fioles, cinq ampoules, un calice, ainsi que deux anses fragmentaires qui pourraient provenir d'une lampe. Tandis que, pour les objets les plus fragmentaires et de forme connue, les traitements de conservation-restauration ont été limités à des opérations de conservation préventive (nettoyage, consolidation de la matière et conditionnement), le parti pris pour les formes plus complètes et d'intérêt typologique a consisté en des interventions plus complexes, permettant leur présentation au public. Six verres ont pu bénéficier d'un traitement pour exposition.

I- Une matière en mauvais état de conservation

Des analyses de composition des verres n'ont pu être réalisées pour l'instant. Néanmoins, la nature et le degré des altérations présentes pour la grande majorité des verres permettent de déduire qu'on est en présence de compositions à fondant

Notes

1 Centre de Restauration et d'Études Archéologiques Municipal «Gabriel Chapotat», Vienne (Isère), 11 rue du 24-avril-1915, 38200 Vienne
mhkappes@mairie-vienne.fr

2 Service Archéologique Municipal de Vienne (Isère)
11 rue du 24-avril-1915, 38200 Vienne
mzannettacci@mairie-vienne.fr

3 Fouilles programmées de 2008 à 2017, sous la co-direction d'Anne Baud (Université Lyon-2), Anne Flammin (CNRS), Monique Zannettacci (Ville de Vienne).

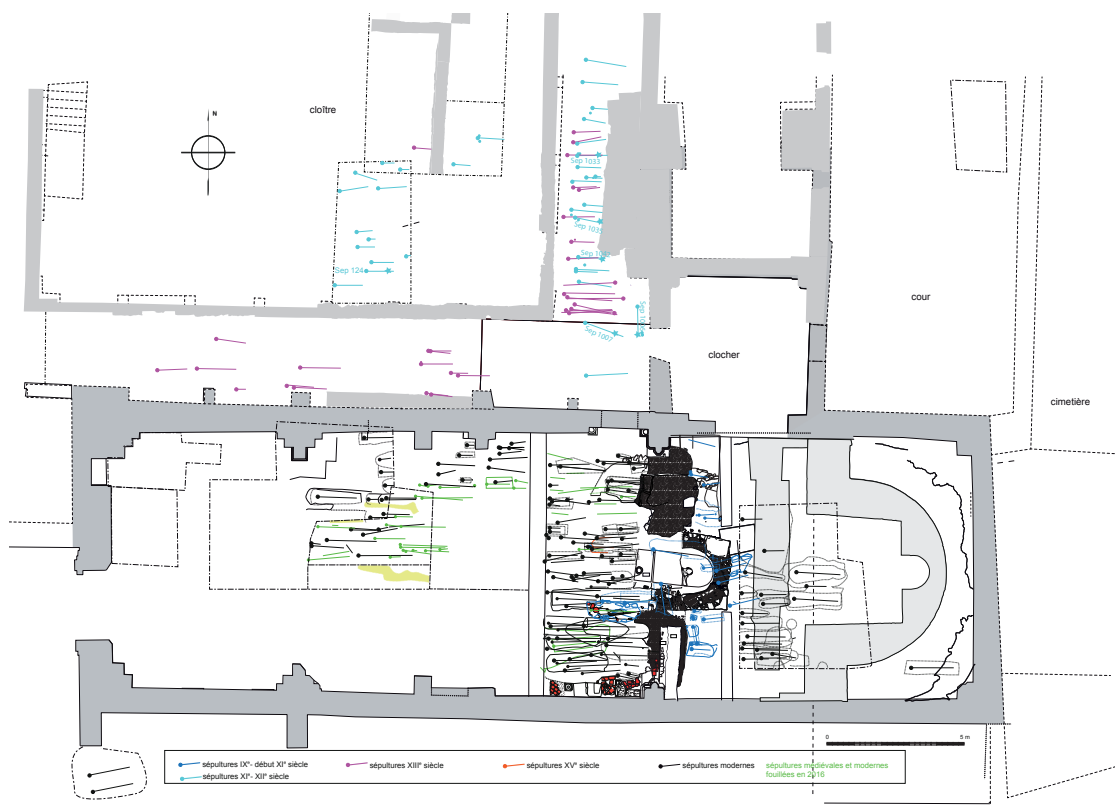


Fig. 1 Abbaye Saint-André-le-Haut, sépultures fouillées entre 2003 et 2016 (© Équipe archéologique).

Fig. 2 Le gobelet carolingien après restauration (© CREAM, Vienne)



potassique, très fréquentes au Moyen Âge. Ces altérations, signes d'une décomposition avancée, se manifestent par des aspects mécaniques et visuels : une matière cassante et friable résultant d'une porosité plus ou moins importante, d'une cohésion et d'une résistance mécanique diminuées, ainsi qu'une modification de la couleur accompagnée d'une opacification (Fontaine-Hodiamont *et al.* 2015, 124-127).

À l'exception d'une petite fiole (sépulture 1042), l'ensemble des verres a subi des fragmentations. Ils se trouvent dans des états plus ou moins lacunaires.

Afin de conserver la forme de l'objet et le plan de montage des fragments, certains récipients ont été prélevés avec la terre qui les contenait. On peut noter ici, que tous types de sédiments ne se prêtent malheureusement pas très bien à ces prélèvements en motte, même si de façon générale c'est le mode le plus adapté pour ces verres très dégradés. Ainsi c'est le cas du sédiment du site de Saint-André-le-Haut qui s'est avéré très sablonneux et peu compact, ne procurant aucun soutien à la forme des récipients brisés, ni à la conservation du plan de montage des fragments. Le maintien du contact du verre avec le sédiment dans un conditionnement fermé a néanmoins permis de conserver le taux d'humidité de l'enfouissement. Les fragments d'autres objets ont été recueillis dans des boîtes ou des sachets et amenés très rapidement au laboratoire pour traitement.

L'intervention d'un conservateur-restaurateur sur le site est l'idéal, mais rarement réalisable. Selon les nécessités, des consolidations de la matière peuvent être réalisées dès la mise au jour. Cela réduit la vitesse du séchage du verre et diminue le risque d'effritements et de fragmentations supplémentaires.

Aussi, quand pour une raison ou une autre, un verre fragmenté ne peut être prélevé en motte, un conditionnement des fragments selon leur positionnement dans l'objet (bord, partie médiane, base, etc.) peut être utile pour le traitement ultérieur.

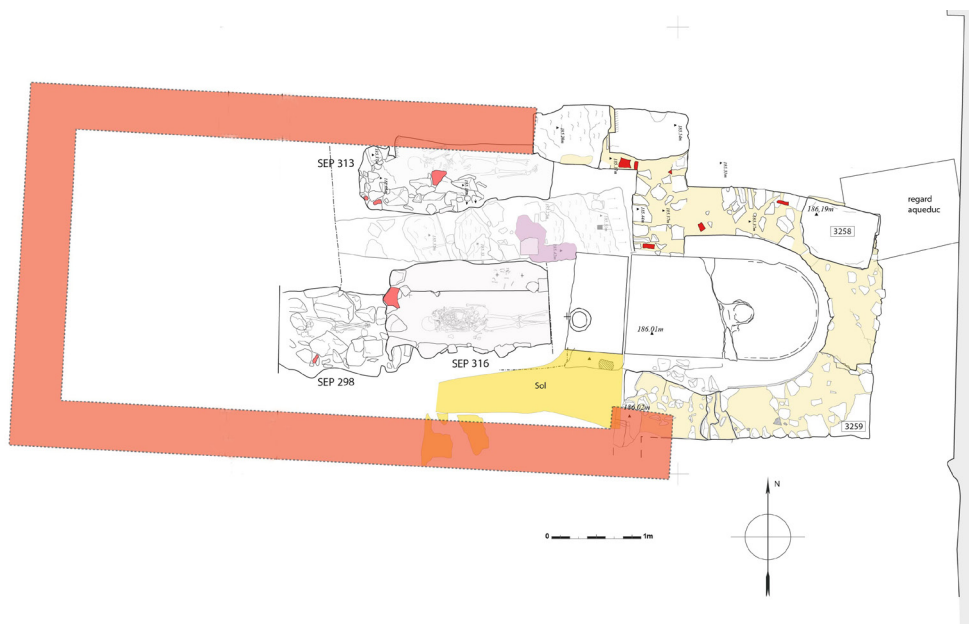


Fig. 3.1 et 3.2 Sépulture 316 réutilisant l'édifice de l'antiquité tardive (© Équipe archéologique).

II- Un verre carolingien (Sépulture 316)

Un seul vase de verre a été découvert dans l'église (**fig. 2**), dans la tombe d'une femme adulte de 22-24 ans (sépulture 316) réutilisant à l'époque carolingienne le petit édifice de l'Antiquité tardive (datation Carbone 14 de 767 à 900)⁴. Cette tombe maçonnée, la plus ancienne, devait utiliser en dalle de couverture la dalle cassée (et disparue) de l'édifice primitif. La datation des autres tombes s'échelonne de 769 à 971 (**fig. 3**). La forme du gobelet apposé en position horizontale sur le bassin de la sépulture féminine a été initiée par soufflage dans un moule à côtes et parachevée par soufflage hors du moule avec torsion (Depraetère-Dargery, Sennequier, 1993, 23-24). Les côtes hélicoïdales sont visibles sous le bord du gobelet adouci au feu, et s'effacent progressivement en direction du fond. Un deuxième décor a été appliqué à chaud : un filet qui évolue en deux cercles parallèles dans la moitié haute de l'objet. Il prend son départ dans le cercle supérieur, se dirigeant horizontalement vers la droite. En rejoignant son point de départ, il descend verticalement sur environ 2 cm, pour repartir à nouveau vers la droite en formant le deuxième cercle. Le fond est repoussé en cône et porte la trace du pontil.

Dimensions : H. = 137 mm, Ø maximal à l'ouverture = 80 mm, Ø à la base = 64 mm ; teinte : verdâtre. Lors du bilan sanitaire au laboratoire en amont des opérations de conservation-restauration, une quarantaine de fragments a pu être identifiée et la présence du profil archéologique complet s'est confirmée. La matière est presque entièrement opacifiée, extrêmement friable et cassante sous l'effet d'une altération à cœur. On peut avoir un aperçu de la teinte d'origine verdâtre sur une petite zone située en dessus de la base.

Un nettoyage doit souvent rester incomplet

Avant toute chose, le sédiment prélevé de l'entourage de l'objet *in situ* a été étalé sur un plan de travail, afin d'en séparer les fragments qu'il contenait. Un tamisage a été évité pour ces fragments tendres, car il aurait impliqué des frottements et des secousses qui risquent fortement d'émettre et donc perdre des fragments, d'en abraser les bords et de provoquer des fragmentations supplémentaires. Dans la mesure du possible, chaque fragment a été ensuite prudemment dégagé du sédiment adhérent, au pinceau doux et/ou au bâtonnet en bois tendre, ponctuellement au scalpel, puis au coton imbibé d'éthanol. L'élimination d'amas de concrétions dures et résistantes en surface est rarement possible pour ce type de verre. Tout au plus, on peut parfois réussir à les alléger au scalpel. Le nettoyage s'opère sous lampe-loupe ou sous loupe binoculaire.

Une matière difficile à manipuler

Après ce nettoyage partiel, il a fallu procéder à la consolidation de la matière par imprégnation de résine acrylique Paraloïd® B72 en solution dans l'acétate d'éthyle. Elle est opérée dans un récipient hermétique (dessiccateur), afin de maintenir

la concentration de la solution d'imprégnation. Comme pour la plupart des verres de ce site, deux séries d'immersion ont été nécessaires, une première à une concentration de 3 %, la deuxième à 5 %, afin d'obtenir des fragments manipulables. Un séchage lent, sous cloche, après chaque série d'immersion a permis de maintenir une répartition de la résine la plus homogène possible au sein des fragments en empêchant le solvant d'entraîner la résine en surface par une évaporation trop rapide.

Remontage par le côté complet

Lors de l'établissement du plan de montage du gobelet, on a pu apercevoir la présence d'une zone lacunaire s'étirant de la base jusque dans la partie médiane de la panse. Le remontage a, par conséquent, débuté par le bord qui était complet. Pour des raisons de réversibilité, les fragments devenus poreux sont remontés par contact, au Paraloïd® B72 à 10 % dans de l'acétone. Souvent, pour les verres altérés à cœur et malgré la synergie créée par l'utilisation d'une même résine pour les opérations de consolidation et de remontage, les collages peuvent manquer de solidité. Un doublage au papier Japon peut alors renforcer la résistance. Pour le gobelet, l'ensemble des jonctions a été doublé par de fines lanières de papier Japon (qualité « Tengujo Kashmir »). Le doublage est appliqué sur la paroi interne, fixé au Paraloïd® B72 à 5 % dans l'acétone. Le résultat permet des manipulations plus aisées, tout en étant visuellement très discret. Le gobelet traité ainsi, et malgré la lacune dans la partie inférieure, ne nécessite aucun renfort supplémentaire au niveau de cette zone.

III- Les verres des XI^e-XIII^e siècles

Sépulture 124

En 1998, dans le préau du cloître (à l'extérieur des galeries du XVII^e siècle), le dernier état du cimetière médiéval à cet endroit (XI-XIII^e siècles) a livré une cruche ou fiole en verre (**fig. 4.1** et **4.2**). Un filet décoratif appliqué à chaud sur la panse rejoint le fond du vase ; les deux anses se prolongent aussi par un filet. Cet objet est très lacunaire, le profil archéologique incomplet. Le fond, conservé partiellement, et la partie supérieure n'étant pas jointifs, les dimensions exactes ne peuvent être déterminées.

Sépulture 1042

La sépulture recelait une petite cruche ou fiole (**fig. 5**), quasiment une miniature (54 mm de haut), avec une anse façonnée à partir d'un filet appliqué à chaud qui se prolonge sous le fond repoussé conservant la trace du pontil. La forme de l'objet complète est intacte à l'exception de quelques petits effritements dus à l'altération. La matière est affaiblie par une altération hétérogène qui, par endroits, présente des piqûres qui traversent l'épaisseur de la paroi. Le petit récipient a été nettoyé mécaniquement et la matière consolidée au Paraloïd® B72 à 3 % dans de l'acétate d'éthyle. Phase X^e-XIII^e siècles, galerie est du cloître, dans

Note

⁴ Datation Carbone 14 : Centre de Datation par le RadioCarbone, Université Claude Bernard Lyon 1, 40, Boulevard Niels Bohr, 69622 Villeurbanne Cedex, France.



Fig. 4.1 (ci-dessus) Sépulture 124, cruche ou fiole incomplète (© CREAM, Vienne)

Fig. 4.2 (à gauche) Sépulture 124 (© Service Archéologique Municipal de Vienne)

0 3 cm



Fig. 5 Sépulture 1024, fiole miniature (© CREAM, Vienne)

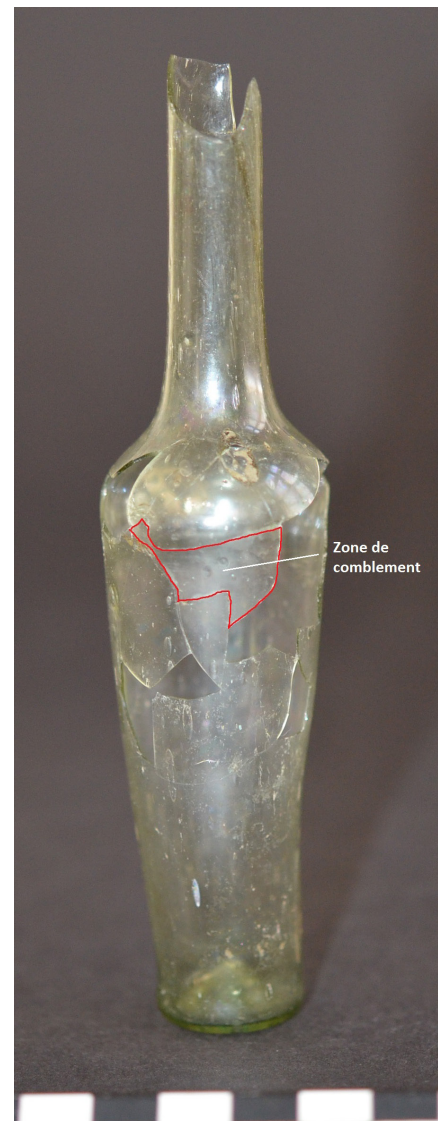


Fig. 6 Sépulture 1035, fiole avec comblement de consolidation (© CREAM, Vienne)

une tombe d'adulte (âge et sexe indéterminés).
Dimensions : H. = 54 mm, Ø maximal = 47 mm ;
teinte : verdâtre.

Sépulture 1035

La petite bouteille présente dans cette sépulture (fig. 6) était accompagnée d'une petite cruche en céramique noire à bec pincé.

La matière de ce petit verre fait l'exception parmi les autres découverts sur le site. Son très bon état de conservation permet de supposer une matière première différente de celle qui a servi à la fabrication des autres récipients. La seule altération apparente de la matière se limite à un très léger voile d'altération lamellaire, manifestée par une irisation à peine perceptible.

La forme présente une panse étroite, légèrement tronconique, à épaule haute, surmontée d'un col, dont la hauteur d'origine ne peut être déterminée (partie supérieure manquante).

L'exécution du soufflage est très irrégulière au niveau de la panse, avec pour conséquence un diamètre variable au niveau de l'épaulement. Le fond est repoussé sans trace du pontil.

L'objet est brisé en 15 fragments, le profil archéologique est incomplet. Outre le haut du col manquant, d'autres lacunes sont très présentes : deux de taille moyenne dans la partie médiane de la panse, une troisième, très grande, s'étire de l'épaulement jusqu'à mi-hauteur de la panse, engendrant une zone morphologiquement très instable.

Phase X^e-XIII^e siècles, cloître galerie est, dans la tombe d'un adulte probablement féminin, décédé entre 20 et 49 ans.

Dimensions : H. maximale conservée = 155 mm, Ø maximal à l'épaule = 38 mm, Ø à la base = 24 mm ; teinte : verdâtre.

Alors que pour le nettoyage, les outils et techniques ont été identiques à ceux appliqués pour les autres verres altérés, nous avons réalisé le remontage et le traitement des lacunes de la plupart des verres pas ou peu altérés et non poreux à l'aide de produits et techniques différents.

Le remontage

Afin de procéder au collage de la petite bouteille brisée, les fragments jointifs ont, dans un premier temps, été remontés à « blanc » et, après ajustement dans leur position exacte, collés par infiltration de résine époxy (Araldite® 2020).

Traitement des lacunes

Dans le cas présent, l'importance des lacunes a nécessité un comblement partiel de soutien. Le nombre et les dimensions de ce genre de comblement sont toujours limités au strict nécessaire. S'agissant d'une forme fermée, il est, dans la plupart des cas, obligatoire de déterminer une ligne parmi les fractures existantes dans laquelle la colle ne doit pas diffuser, afin de pouvoir ouvrir l'objet en deux parties après collage. Ceci permet d'accéder à l'intérieur, afin de procéder au comblement. Pratiquement, nous

avons eu recours à un silicone dentaire (Provil® novo light) pour fabriquer un moule en prenant deux empreintes, interne et externe, sur le verre conservé. Les deux parties du moule, découpées selon les dimensions souhaitées, ont été fixées sur les contours des zones du verre à combler, simultanément à un assemblage provisoire des deux parties de l'objet, dont le comblement est censé stabiliser le positionnement. La résine époxy Araldite® 2020, auparavant teintée dans la masse à l'aide de pigments synthétiques pour lui conférer une coloration proche de celle du verre, a été ensuite coulée dans le creux du moule à l'aide d'une paille flexible. Après polymérisation de la résine et séparation des deux parties du flacon, le moule a pu être ôté, les contours des fragments avoisinants nettoyés et le tout rassemblé, afin de procéder à l'infiltration de résine pour le collage définitif.

Sépulture 1033

La tombe maçonnée 10128 était très bien conservée et scellée hermétiquement. Elle était faite de moellons, de pierres de taille, et de blocs présentant des moulures antiques ou tardo-antiques. Elle renfermait un individu (Sép. 1033, adulte de sexe indéterminé décédé à un âge supérieur à 40 ans) et un dépôt secondaire (Dep. Sec. 1024). Le mobilier funéraire associe un pot à encens en céramique (petite cruche à bec pincé avec anse, pâte grise) (fig. 7.1 et 7.2) et une ampoule en verre (fig. 7.3) ; une bague a été retrouvée. Phase X^e-XIII^e siècles, cloître galerie est.

Cette ampoule⁵ présente une panse sphérique surmontée d'un long col à côtes hélicoïdales, le fond est repoussé en cône sans trace de pontil. La teinte d'origine verdâtre est bien conservée au niveau du col.

Dimensions : H. = 214 mm, H. du col = 134 mm, Ø maximal (au niveau de la panse) = 98 mm.

Un remontage de longue haleine

La partie repoussée du fond de l'ampoule et surtout son col sont, grâce à une épaisseur de paroi relativement épaisse, restés intacts. Cependant, la paroi de la panse, étirée à l'extrême par le soufflage, est d'une finesse excessive. Ici, l'altération à cœur a fait le reste pour provoquer une fragmentation en bien plus de 200 fragments. Le prélèvement de la terre provenant de l'entourage de l'objet *in situ* a permis de sauvegarder des fragments épars. Nettoyage et consolidation de la matière ont été réalisés comme décrit plus haut. Après un premier repérage du positionnement des plus grands fragments, la recherche de plans de cassure jointifs s'annonçait particulièrement difficile pour les petits fragments. Du coup, nous avons entamé ce long travail de recherche et de remontage simultanément à partir du col et du fond. Pour faciliter le remontage à partir du col, une « troisième main » qui maintenait le col en sens inverse nous a rendue de précieux services. Les collages ont été réalisés au Paraloid® B72 dilué à 10 % dans de l'acétone et l'ensemble

Note

⁵ Ampoule type 1d d'après C. Hébrard-Salivas, 2011, 79-84.

des jonctions doublé au papier Japon (qualité « Tengujo Kashmir »).

Parer aux faiblesses structurelles

Au cours du remontage, des lacunes assez importantes engendraient des faiblesses structurelles au niveau de la panse. Cela ne faisait que confirmer notre crainte que la panse, fragilisée par sa finesse et le degré d'altération de la matière, ne pourrait supporter le poids du col. La réalisation d'un dispositif de soutien de la structure était alors indispensable. Les exigences envers ce dispositif étaient de taille : il devait rendre l'objet présentable au public tout en étant le plus discret possible, permettre des manipulations, le rendre transportable et faciliter le conditionnement pérenne de l'ampoule.

Après réflexion, l'idée d'un support interne inamovible a été retenue, encouragée par la présence de deux éléments qui se prêtaient en tant qu'appuis : la partie repoussée du fond et le col qui, grâce à l'absence de fragmentation, une épaisseur convenable et une attaque modérée par l'altération étaient dotés d'une solidité structurelle suffisante.

Le support confectionné se compose de trois arcs en plexiglass® qui longent la panse interne. Leurs extrémités inférieures reposent sur le cône repoussé du fond, les extrémités supérieures sont insérées dans un « bouchon » en résine époxy qui appuie dans la partie inférieure du col, légèrement conique à cet endroit. Ce support devait être réalisé et ajusté avant le raccordement définitif des parties inférieure et supérieure, remontées séparément, et le montage de l'ensemble opéré en simultané.

Pour la réalisation du « bouchon », une empreinte sur une hauteur d'environ 2 cm du volume interne de l'extrémité inférieure du col a pu être réalisée au moyen de silicone dentaire (Provil® novo « light »), grâce à ses qualités d'inertie

chimique et son faible pouvoir d'adhérence. Cette empreinte en négatif a ensuite servi à la fabrication d'une contre-empreinte dans la même matière. Dans cette copie du volume interne de la partie inférieure du col (= contre-empreinte), le « bouchon » a été coulé en résine époxy Araldite® 2020. À l'aide d'un conformateur, le profil de la panse de l'ampoule a ensuite été transféré sur une plaque en plexiglass® de 2 mm d'épaisseur, afin de découper trois arcs à la courbure souhaitée. Leurs extrémités supérieures ont alors été insérées dans trois encoches incisées dans le niveau inférieur du « bouchon » (fig. 7.4). Un montage provisoire des deux parties de l'objet avec les éléments du support était nécessaire pour déterminer la longueur définitive des arcs. Lors du montage final, le « bouchon » a été fixé à la paroi interne du col à l'aide de Paraloid® B72 dilué dans de l'acétate d'éthyle à 40 %, et les arcs, après ajustement, collés dans les encoches du « bouchon » à l'aide d'Araldite® 2020 pour un maintien sûr de leur inclinaison. Les extrémités inférieures des arcs ont également été fixées au verre au niveau du cône repoussé du fond à l'aide de Paraloid® B72. Le montage final nous a agréablement surpris car il a facilité la recherche de jonctions de collage d'un certain nombre de petits fragments non encore positionnés. Ainsi l'étendue des lacunes a pu être réduite au minimum.

Sépulture 1007

La tombe maçonnée 10048, à coffre à alvéole céphaloïde externe, est orientée vers le sud-est. Les parois longitudinales étaient plaquées de mortier. Un couvercle composé de cinq dalles, recouvert d'une chape de mortier gris compact, scellait la sépulture. La tombe a sans doute accueilli de nombreux individus d'après la quantité d'os déconnectés dans son comblement. À proximité de l'encoche céphalique, la nuque de

Fig. 7.1 et 7.2 Sépulture 1033, Cruche à bec pincé (© Équipe archéologique).

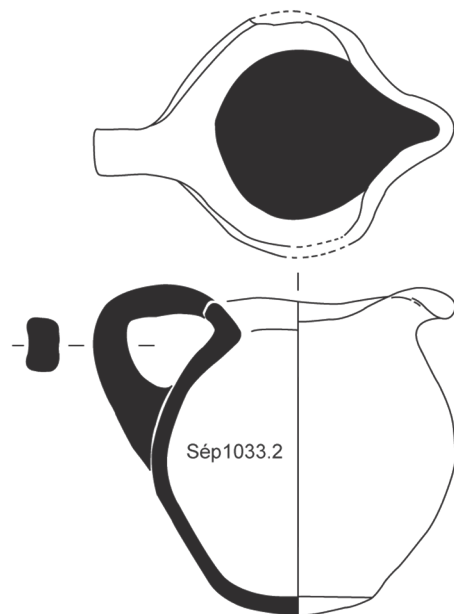




Fig. 7.3 (gauche) Sépulture 1033, ampoule après restauration (© CREAM, Vienne).

Fig. 7.4 (ci-dessus) Sépulture 1033, ampoule en cours de restauration (© CREAM, Vienne).



Fig. 8.1 (ci-dessus) Sépulture 1007, calice après restauration (© CREAM, Vienne).

Fig. 8.2 (à droite, haut) Sépulture 1007, calice, vue dans le creux du pied avec trace de pontil (© CREAM, Vienne).

Fig. 8.3 (ci-contre) Sépulture 1007, calice, vue dans l'intérieur de la coupe (© CREAM, Vienne).



l'individu 1007 reposait sur un calice en verre, simili de calice liturgique (**fig. 8.1**), qui devait appartenir primitivement à l'inhumation d'un prêtre : le calice et l'orientation vers le sanctuaire de l'église le laissent penser. Phase XIII^e-XIV^e siècles, cloître galerie est.

Le calice est fabriqué à partir de deux éléments soufflés individuellement. Le pied consiste en une paraison soufflée et repliée sur elle-même ; la trace du pontil est visible à l'intérieur du pied (**fig. 8.2**),

et l'autre extrémité de la paraison est visible à l'intérieur de la coupe (**fig. 8.3**). Il est assemblé à chaud à la coupe, sans transition visible sur la paroi externe. L'objet ne porte aucun décor. Des stries (d'usage ?) peuvent être observées dans le fond de la coupe.

Le calice est quasiment complet, à l'exception d'une lacune à la base du pied et quelques très petits manques au niveau de la coupe. Lors de son enfouissement, le verre s'est couvert d'un épais amas de chaux au niveau de la coupe et du bord. Par sa puissance corrosive, ce dépôt a détruit l'épiderme du verre, a incrusté et rongé la matière.

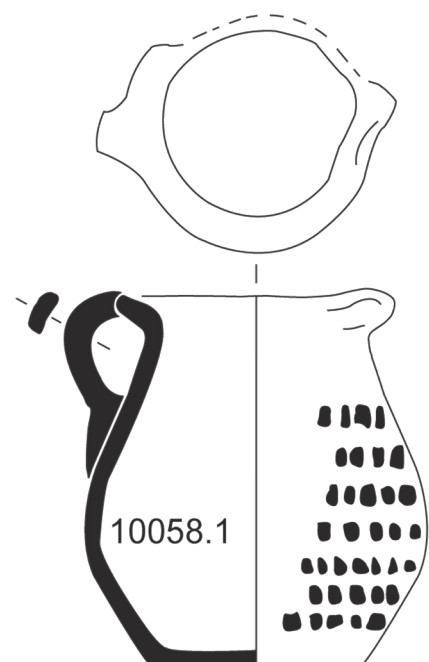
Dimensions : H. = 112 mm, Ø maximal à l'ouverture = 105 mm, Ø à la base = 69 mm ; teinte d'origine : verdâtre.



Fig. 9.1 et 9.2 Sépulture 1006, Col et fond repoussé d'ampoule – éléments très incomplets (© CREAM, Vienne).



Fig. 9.3 et 9.4 Sépulture 1006, cruche à décor à la molette, (© Équipe archéologique).



Les interventions

Le prélèvement de l'objet a été réalisé en motte. Les interventions de nettoyage, consolidation de la matière et remontage ont été effectuées comme décrit pour les objets ci-dessus. Le dépôt de chaux a pu être allégé quelque peu au scalpel sous lampe-loupe mais il reste superposé au verre et visuellement très présent. La totalité des collages a été doublée au papier Japon.

Sépulture 1006

La sépulture 1006 est orientée nord-sud et plaquée contre le mur de la (probable) première salle capitulaire, sous le seuil de la porte trilobée de la salle capitulaire du XIV^e siècle. Cette tombe datée du XI^e siècle en raison de son mobilier céramique a été utilisée plusieurs fois : elle reçoit, avant le XIV^e siècle, une dalle de couverture sculptée du XII^e siècle (fig. 9.5).

Le mobilier funéraire associait deux objets : une ampoule en verre dont ne sont conservés que le col à côtes hélicoïdales et la partie repoussée du fond (fig. 9.1 et 9.2) ; et un petit pichet en céramique noire (11 cm de hauteur) à lèvres simple évasée, une anse et bec verseur, à fond légèrement bombée et décor à la molette (production attestée au XI^e, voire au XII^e siècle) (fig. 9.3 et 9.4).

IV- Des verres médiévaux résiduels dans un remblai du XVII^e siècle

En 1562, pendant les guerres de Religion, l'église est incendiée et les lieux monastiques sont occupés ; l'église paroissiale du quartier est détruite.

Au début du XVII^e siècle, l'abbesse Clémence de Villars, avec l'appui de son frère l'archevêque de Vienne, Pierre de Villars, réintroduit les vœux de pauvreté et impose la clôture. En 1622, le couvent est entièrement reconstruit, et l'église abbatiale réaménagée pour accueillir la paroisse.

Note

6 Ampoule type 1a d'après C. Hébrard-Salivas, 2011, 79-84.



Fig. 9.5 (ci-dessus) Dalle de couverture de la sépulture 1006 (© Équipe archéologique).

Fig. 10 Us 10032, ampoule après restauration (© CREAM, Vienne) CREAM, Vienne).

Us 10032

Au croisement des galeries est et sud du cloître, l'us 10032 est un remblai de «terre de cimetière» riche en matériel, installé pour la construction du cloître du XVII^e siècle. La petite fiole/ampoule de verre dont il est question ici, est un mobilier résiduel (XI^e-XII^e siècles) du cimetière monacal.

L'ampoule⁶ (fig. 10), à peine plus petite que celle de la sépulture 1033, possède des proportions qui lui donnent une allure plus légère. Son col est particulièrement haut, le fond est repoussé et conserve la trace du pontil. Elle ne porte aucun décor.

Dimensions : H. = 194 mm, H. du col = 150 mm, Ø maximal (au niveau de la panse) = 61 mm ; teinte d'origine : verdâtre.

L'objet est cassé en une vingtaine de fragments. Le profil archéologique est complet, mais la forme présente quelques lacunes de diverses tailles au niveau de la panse et à la jonction panse-fond. Tandis que ces manques n'entament pas la stabilité structurelle du récipient, grâce à l'épaisseur relativement importante de la paroi, une lacune à mi-hauteur du col avec une jonction des parties inférieure et supérieure sur seulement quelques millimètres de la circonférence ne permet pas un positionnement stable.

Les interventions de nettoyage, consolidation de la matière et remontage ont été réalisées comme décrit plus haut.



Encore une faiblesse structurelle

Pour assurer un remontage stable du col lacunaire, là aussi, un soutien du collage a été nécessaire. L'introduction d'une tige interne en plexiglass® au niveau de la lacune nous a semblé être une solution appropriée. Une tige de 10 mm de diamètre pouvait être glissée sans frottement et sans créer de tensions dans le creux du col avant d'assembler les deux parties. Elle mesure 50 mm de long et pénètre les deux parties du col à 20 mm environ de chaque côté. Son positionnement a été fixé sur la paroi interne au Paraloid® B72 dilué dans de l'acétate d'éthyle à 40 %.

Us 3307

Une partie du cimetière paroissial prend place dans la nef de l'église après les guerres de Religion. La terre de cimetière contient divers artefacts, principalement des clous de cercueil, et des fragments de verre : formes de vaisselle, mais aussi fragments de verre à vitre et vitrail (fig. 11.1). Il s'agit probablement des vitraux détruits lors des guerres de religion. Il s'y est trouvé aussi deux petits fragments d'anse (fig. 11.2) entourés de fils de métal cuivreux : s'agit-il de lampes suspendues ? Le volume de verre n'est cependant pas très important au regard de la surface des baies de l'église. La plupart des fragments a sans doute été évacuée pendant les travaux de reconstruction, et peut-être refondue.



Fig. 11.1 Us. 3307, fragments de vitrail (© CREAM, Vienne).



Fig. 11.2 Us. 3307, fragment d'anse entouré de fil en alliage cuivreux (© CREAM, Vienne).

Bibliographie

Baud et al. 2016 : Baud (A.), Flammin (A.), Zannettacci (M.) : *Vienne (Isère), Église Saint-André-le-Haut. Rapport de fin d'opération*, UMR 5138 Archéologie et Archéométrie, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 2016 (inédit).

Berducou 1990 : Berducou (M.-Cl.) dir. : *La conservation en archéologie. Méthodes et pratique de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*, Paris, 1990.

Davison 2003 : Davison (S.) : *Conservation and restoration of glass*, Butterworth-Heinemann, 2003.

Depraetère-Dargery, Sennequier 1993 : Depraetère-Dargery (M.), Sennequier (G.) dir. : *Verres et merveilles, Mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*, Guiry-en-Vexin, 1993.

Fontaine-Hodiamont et al. 2015 : Fontaine-Hodiamont (Ch.), Kappes (M.), Leroy-Lafaurie (P.) : « Du sol à l'atelier de restauration : conseils pour la sauvegarde temporaire des verres archéologiques », *BullAFAV*, Paris, 2015, 124-127.

Foy 1988 : Foy (D.) : *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, Paris : éd. du CNRS, 1988.

Foy, Sennequier 1989 : Foy (D.), Sennequier (G.) : *À travers le verre – du Moyen Âge à la Renaissance*, Nancy-Maxéville, 1989.

Hébrard-Salivas 2011 : Hébrard-Salivas (C.) : « Étude de la verrerie du site de Pey Berland (Bordeaux) », *BullAFAV*, 2011, 79-82.